



Madame Catherine Vautrin
Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75007 PARIS

PARIS, le 27 février 2024
N/Réf. ER/CL 24-11

Objet : Préavis de grève nationale le 19 mars 2024

Lettre RAR 1A 205 452 3988 8

Madame la Ministre,

En complément du préavis déposé par l'UFFA-CFDT pour l'ensemble des personnels des fonctions publiques, la fédération CFDT Santé-Sociaux appelle les personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux exerçant dans les ESPIC et dans toute entreprise ayant délégation de service public, à des actions de mobilisation dont la grève, le mardi 19 mars 2024, pour des mesures générales sur les salaires, qui bénéficient à l'ensemble des agents publics, quel que soit leur statut.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 19 mars 2024, ce préavis couvrant les personnels commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Evlyne RESCANIÈRES,
Secrétaire générale.

P.J.-Ann. : Préavis UFFA-CFDT
Copie : DGOS et DGCS.